

DIRECTIONS PLACEMENT



Classée 1^{re} pour le service à la clientèle par DALBAR,
pour une 4^e année consécutive

Des placements fructueux à chaque période de la vie

L'épargne et l'investissement peuvent être avantageux à chaque période de la vie, mais les priorités changent au fil du temps. Par conséquent, les diverses périodes de la vie appellent habituellement des mécanismes d'épargne différents et des stratégies de placement différentes.

Les besoins passent de l'épargne pour l'achat d'une voiture ou d'une maison dans un premier temps, à l'épargne en vue de la retraite dans un deuxième temps et à l'encaissement d'un revenu de retraite dans un troisième temps. Mettre l'accent sur les stratégies de placement appropriées à chaque période peut contribuer à maximiser sa réussite en matière de placement et à réaliser ses objectifs financiers.

Les trois sections qui suivent donnent un aperçu des trois périodes de la vie, des types de questions sur les placements qui se posent en général au cours de chacune et des outils offerts à RBC Placements en Direct^{MC} afin de vous aider à prendre les décisions qui répondent le mieux à vos besoins. Vous pouvez en tout temps consulter la page *Planification en placements et retraite*, sous l'onglet **Orientation et planification** de notre site de placement en ligne, pour découvrir la marche à suivre, les stratégies et les principaux outils en ligne à votre disposition.

Il importe de garder à l'esprit que le texte qui suit est de nature générale et que les besoins peuvent varier en fonction de chaque situation.

Suite à la page 2

Dans ce numéro

Des placements fructueux à chaque période de la vie, du début de la carrière à la retraite

RBC Placements en Direct facilite les opérations en USD

L'été : douceur de vivre et gestion en douceur du portefeuille

Ouvrir un compte n'a jamais été aussi facile

Perspectives des marchés

Début de carrière : la vingtaine et la trentaine

En début de carrière, il peut être difficile de parvenir à payer le loyer, à couvrir les dépenses quotidiennes et à rembourser les dettes d'études, et mettre de l'argent de côté pour l'avenir est loin d'être une préoccupation. Mais étant donné les avantages à long terme du rendement composé, s'engager à épargner et à investir est l'une des meilleures décisions financières à prendre.

Les objectifs sont habituellement à court ou à moyen terme. Ils peuvent notamment porter sur le remboursement accéléré des dettes d'études, l'achat d'une première maison, la constitution d'une famille ou l'épargne pour l'achat d'une voiture ou les vacances. L'un des meilleurs moyens pour mettre de l'argent de côté consiste à utiliser un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Les Canadiens ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence peuvent y verser des cotisations maximales de 5 000 \$ par année, et tous les revenus de placement et les retraits sont exonérés d'impôt. Pour obtenir plus de renseignements sur le règlement qui régit le CELI, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au www.cra.gc.ca.

La page *Gérer mes objectifs*, sous l'onglet **Mes portefeuilles** du site de placement en ligne, aide à définir les objectifs de placement et à en suivre l'évolution.

Sous l'onglet **Mes portefeuilles**, vous trouverez divers autres outils d'aide à l'établissement, à la gestion et à la surveillance du portefeuille de placements.

Épargnez-vous pour l'achat d'une maison ? Pensez au REER

Bien que le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) serve principalement à faciliter l'épargne-retraite, il peut aussi être utilisé pour faciliter l'achat d'une maison. Dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP), vous pouvez retirer une somme maximale de 25 000 \$ de votre REER en franchise d'impôt pour acheter ou bâtir votre première maison. Certaines restrictions s'appliquent, et vous devrez rembourser les sommes retirées sur une période de 15 ans commençant 2 ans après l'année du retrait. Pour obtenir des renseignements détaillés, visitez le site Web de l'ARC au www.cra.gc.ca et cherchez « Régime d'accession à la propriété » dans l'index A à Z.

Soyez avisé, optez pour les cotisations automatiques

Que vous placiez vos économies dans un CELI ou un REER, l'une des façons les plus efficaces de mettre de l'argent de côté consiste à verser des cotisations périodiques et automatiques. Le Régime de cotisations automatisées (programme de cotisations périodiques et automatiques) permet de virer automatiquement des fonds de son compte de chèques ou d'épargne à son CELI ou à son REER.

Pour établir un Régime de cotisations automatisées, allez à la page **Formulaires**, sous l'onglet **Ma page d'accueil** du site de placement en ligne.

Examinez vos objectifs et repérez la stratégie correspondante		
Si vous voulez...	Vous pourriez envisager...	Vous profiterez...
Épargner pour rembourser une dette ou réaliser un objectif à court terme	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'ouvrir un CELI ■ D'établir un Régime de cotisations automatisées ■ D'ouvrir un compte de placement non enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De revenus de placement libres d'impôt et de la souplesse du CELI en matière de retrait ■ De la facilité et de l'efficacité de « se servir en premier » à l'aide des cotisations automatiques ■ D'une répartition d'actif adaptable aux objectifs à court ou à long terme
Épargner pour verser la mise de fonds à l'achat d'une maison	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'ouvrir un REER 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des cotisations admises en déduction et de la croissance à imposition différée du REER, en plus des retraits libres d'impôt dans le cadre du RAP ■ D'une longueur d'avance sur le plan de l'épargne-retraite

Épargne intensive : la trentaine, la quarantaine et la cinquantaine

À cette période de la vie où les objectifs de placement à long terme passent habituellement à l'avant-plan, la plupart des gens ont remboursé leurs dettes remontant au début de leur carrière et touchent un revenu plus élevé. Toutefois, leurs obligations financières peuvent aussi avoir augmenté en raison de l'obtention d'un prêt hypothécaire ou de la présence de personnes à charge.

Ainsi, deux grands objectifs d'épargne à long terme s'imposent souvent, soit l'épargne pour les études postsecondaires des enfants et l'épargne-retraite.

Épargne en vue des études

Si vous avez fondé une famille, il est peut-être important pour vous d'épargner en vue des études de vos enfants, car le coût des études postsecondaires pourrait être élevé. Opter à cette fin pour un régime enregistré d'épargne-études (REEE) présente plusieurs avantages :

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE).** Si un bénéficiaire de moins de 18 ans y est admissible, le gouvernement versera chaque année 20 % de la première tranche de 2 500 \$ mise dans un REEE, ce qui équivaut à 500 \$ par année. Le plafond cumulatif de la SCEE est de 7 200 \$ par bénéficiaire.
- **Croissance composée à l'abri de l'impôt.** Bien que les cotisations à un REEE ne soient pas déductibles, l'impôt sur les revenus de placement du régime est différé. De plus, vous pouvez verser des cotisations totalisant au plus 50 000 \$ par enfant.
- **Peu ou pas d'impôt au retrait.** Lorsque l'enfant est inscrit à un établissement postsecondaire, les cotisations versées au REEE peuvent être retirées en franchise d'impôt, et les revenus de placement être comptabilisés dans le revenu imposable de l'enfant, à condition qu'ils soient utilisés pour payer ses études postsecondaires. Dans la plupart des cas, le montant d'impôt à payer est en général peu élevé, voire inexistant.

Pour en savoir plus, rendez-vous à la section Planifier les études d'un enfant de la page *Planification en placements et retraite*, sous l'onglet **Orientation et planification**. Vous y découvrirez la marche à suivre et les liens vers les outils et les calculatrices utiles, notamment la calculatrice « Combien devrais-je épargner pour les études de mes enfants ? ».

Épargne en vue de la retraite

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) peut constituer le principal mécanisme d'épargne en vue de la retraite. Les cotisations sont déductibles du revenu imposable, et les revenus de placement ne sont pas assujettis à l'impôt tant qu'ils demeurent dans le régime.

La section Planifier la retraite du site de RBC Placements en Direct est entièrement consacrée à ce sujet. Cette section (figurant aussi à la page *Planification en placements et retraite*) vous indique la marche à suivre et vous offre des stratégies et des outils en ligne afin de vous aider à établir un régime et à le garder sur la bonne voie. De plus, vous y trouverez des liens vers les calculatrices placées sous l'onglet **Cotes et recherche**. Des outils vous aideront à déterminer les taux de cotisation,

le revenu que vous pourrez vous attendre à tirer de votre épargne et la valeur future de celle-ci en fonction des hypothèses relatives aux cotisations et au rendement.

Placements à long terme

Vous pourriez songer à opter pour des placements axés sur la croissance tels que les actions, les fonds négociés en bourse (FNB) et les fonds d'actions.

Ces placements procurent des rendements potentiels plus élevés et une protection importante contre les effets à long terme de l'inflation. Les détenteurs de tels placements, qui, bien qu'ils comportent un risque d'investissement accru, sont d'une nature à long terme, ont des chances de disposer d'un temps suffisant pour surmonter les pertes à court terme découlant des hauts et des bas du marché.

Comme c'était le cas en début de carrière, le recours au Régime de cotisations automatisées (programme de cotisations périodiques et automatiques) est l'un des moyens les plus efficaces qui soient pour accroître l'épargne. Il est possible d'établir le versement de cotisations automatiques à un CELI, à un REER ou à un REEE, ou à ces trois mécanismes.

Examinez vos objectifs et repérez la stratégie correspondante		
Si vous voulez...	Vous pourriez envisager...	Vous profiterez...
Épargner en vue des études des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'ouvrir un REEE ■ D'établir un Régime de cotisations automatisées 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De la Subvention canadienne pour l'épargne-études ■ De la facilité et de l'efficacité à constituer de l'épargne-études au moyen des cotisations automatiques
Épargner en vue de la retraite	<ul style="list-style-type: none"> ■ De maximiser les cotisations au REER ■ De maximiser les cotisations au CELI ■ De commencer à verser des cotisations à un compte de placement non enregistré ou de les augmenter 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des cotisations déductibles et de la croissance du REER à l'abri de l'impôt ■ Des revenus de placement et des retraits libres d'impôt ■ Des rendements potentiels plus élevés des placements de croissance qui pourront accélérer la croissance de l'épargne-retraite

Revenu de retraite : la soixantaine et les décennies suivantes

À la veille de prendre votre retraite, puis à votre départ à la retraite, votre objectif de placement passe de l'accroissement de l'épargne à la gestion de celui-ci. Il s'agit de veiller à ce que votre épargne dure le temps voulu et vous procure des fonds suffisants pour vous permettre de vivre comme vous l'entendez.

Du REER au FERR

Vous devez convertir votre REER en une forme quelconque de revenu de retraite avant la fin de l'année de votre 71^e anniversaire. Vous pouvez retirer l'actif du régime en espèces, l'affecter à l'achat d'une rente ou le transférer en partie ou en entier à un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

Le FERR vous permet de continuer à gérer la répartition de votre actif et de retirer les sommes, faibles ou élevées, dont vous avez besoin, compte tenu des retraits minimaux annuels prévus par le gouvernement.

Vous trouverez de l'aide en matière de planification du revenu de retraite sur notre site de placement en ligne. Plusieurs outils de RBC Placements en Direct peuvent vous aider à déterminer le revenu que vous devriez tirer de votre REER, les versements

dont vous aurez besoin et le nombre d'années que devrait durer l'actif de votre FERR selon diverses hypothèses.

Pour en savoir plus, visitez la section Investisseur retraité de la page *Planification en placements et retraite*, sous l'onglet **Orientation et planification**.

Autres objectifs financiers à la retraite

Bien qu'une grande attention soit accordée à la planification du revenu de retraite, vous pourriez avoir d'autres objectifs de planification financière à ce moment-là, dont l'aide financière en vue des études des petits-enfants, l'établissement d'un legs caritatif ou la planification de la succession.

Même si certains de ces objectifs – telle l'épargne-études – nécessitent simplement un changement d'affectation de l'épargne, d'autres – telle la planification successorale – sont plus complexes. Dans de tels cas, il est utile d'obtenir l'aide d'un avocat, d'un expert-comptable ou d'un autre conseiller professionnel afin que les stratégies voulues soient établies et appliquées dans les règles.

Examinez vos objectifs et repérez la stratégie correspondante		
Si vous voulez...	Vous pourriez envisager...	Vous profiterez...
Commencer à puiser dans l'épargne-retraite	<ul style="list-style-type: none"> ■ De transférer l'actif du REER à un FERR ■ D'établir un régime de retrait automatique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De la continuité du report de l'impôt sur l'actif qui demeure dans le FERR et de la souplesse quant au revenu de retraite ■ Du revenu périodique que procure un régime de retrait automatique
Faciliter la gestion du revenu de retraite	<ul style="list-style-type: none"> ■ De regrouper les comptes auprès d'un seul fournisseur 	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'un sommaire de la répartition de l'actif ■ D'une tenue de compte simplifiée
Aider à payer les études des petits-enfants	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'établir un REEE 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De la tranquillité d'esprit en sachant que le don sera utilisé pour les études et que les cotisations pourraient donner droit à la SCEE
Comblent les besoins d'autrui maintenant ou après le décès	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'établir un plan successoral avec l'aide de conseillers professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De la certitude que l'actif sera utilisé et affecté de façon fiscalement avantageuse, conformément à ses vœux

Des outils pour vous aider en cours de route

La page *Planification en placements et retraite*, située sous l'onglet **Orientation et planification** de notre site de placement en ligne, vise à vous aider à chaque étape de la vie.

Si vous avez besoin d'aide pour naviguer dans le site ou utiliser l'un de nos outils, nous sommes à votre disposition. Un représentant des services d'investissement peut répondre à vos questions et vous guider sur notre site Web à l'aide de notre nouvelle technologie de partage d'écran. Il vous suffit de nous appeler au 1 800 769-2560.

L'été : douceur de vivre et gestion en douceur du portefeuille

Où que vous alliez cet été, si vous avez accès à Internet, vos comptes RBC Placements en Direct sont à portée de souris. Il est facile d'avoir accès à son portefeuille ainsi que de le surveiller et de le gérer même lorsqu'on est loin de son domicile.

De plus, des types d'ordres d'achat ou de vente de titres, tels que les ordres stop et les ordres à cours limité, permettent l'exécution d'un ordre d'achat ou de vente si le cours d'une action atteint un certain seuil. Comme les ordres Stop et les ordres à cours limité peuvent être assortis d'une échéance à un mois, on ne se fait pas de souci quant à la possibilité de rater des opérations. Les ordres peuvent être établis avant le départ du Canada.

Quels que soient vos plans, la trêve estivale est toujours une période propice à la revue des placements, à la vérification de la répartition d'actif, voire à l'examen d'autres possibilités de placement.

RBC Placements en Direct facilite les opérations en USD

Les investisseurs, peu importe leur âge, peuvent vouloir faire des placements aux États-Unis ou chercher à avoir accès à de l'argent américain pour répondre à des besoins immédiats (comme des vacances aux États-Unis) ou à long terme, par exemple une résidence pour personnes âgées dans le sud des États-Unis.

À titre de client de RBC Placements en Direct, vous pouvez détenir des actifs en dollars canadiens ou américains dans la plupart des comptes enregistrés ou non enregistrés. Quand vous faites des opérations en dollars américains, vous pouvez donc conserver vos gains dans cette monnaie si vous le désirez et éviter ainsi les coûts et les inconvénients liés aux opérations de change.

Ouvrir un compte n'a jamais été aussi facile

Une nouvelle demande d'ouverture de compte en ligne est désormais offerte aux clients qui ouvrent un REER, un CELI, un FERR ou un compte de placement.

Voici les principales caractéristiques de la nouvelle demande d'ouverture de compte :

- Elle a été simplifiée et le nombre de questions auxquelles il faut répondre a été grandement réduit.
- Elle permet d'ouvrir plusieurs comptes pendant une session.
- Une approche pas à pas y est utilisée.
- Elle comporte une option de signature électronique de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'imprimer la demande, de la signer et de l'envoyer par la poste.
- Une formule de transfert y est intégrée, ce qui facilite le transfert d'actifs d'une autre institution financière au nouveau compte.

Vous pouvez accéder aux nouvelles formules de demande en sélectionnant le lien [Ouvrir un nouveau compte](#) sous l'onglet **Ma page d'accueil**.

Perspectives des marchés

Source : RBC Gestion mondiale d'actifs, le 14 juin 2011

L'économie mondiale reste dans la phase de reprise du cycle économique. Toutefois, plusieurs fronts orageux ont entraîné une légère turbulence qui a un peu dérouté l'économie mondiale. Ces nuages comprennent les événements dévastateurs survenus au Japon, la désintégration continue des finances de la zone euro, les effets persistants de la hausse des prix du pétrole et une avalanche de données économiques décevantes. Tous ces facteurs ont testé la solidité des nerfs des investisseurs au milieu du cycle. La publication de mauvaises et de très mauvaises manchettes n'ébranle pas notre conviction qu'une reprise est en cours. La grande majorité des indicateurs confirme la poursuite de la croissance économique, quoique à un niveau moins spectaculaire.

Compte tenu de ces derniers événements, il n'est peut-être pas surprenant que les marchés financiers aient récemment perdu leur élan haussier. Principales responsables de l'hésitation des marchés, les données économiques ont perdu leur allant. De nombreuses mesures ont vu leur croissance s'arrêter ou carrément s'inverser, et les analystes se sont dépêchés de réviser leurs prévisions économiques mondiales à la baisse afin de s'adapter à ce nouveau contexte plus prudent. Nos dernières prévisions économiques trimestrielles étaient déjà un peu en deçà du consensus, et cette touche de prudence s'est révélée justifiée. Toutefois, nous n'avons que légèrement abaissé nos prévisions pour ce trimestre-ci.

D'AUTRES VENTS CONTRAIRES PROGRESSED

Nous devons toujours surveiller étroitement quelques vents contraires. Certains d'entre eux montrent des signes d'amélioration (emploi, croissance du crédit), tandis que d'autres continuent d'avoisiner des planchers (logement) ou de se détériorer (crise européenne de la dette souveraine). Nous devons maintenant ajouter à la liste des obstacles le début du resserrement monétaire à l'échelle mondiale et la hausse des pressions budgétaires sur les gouvernements. Cependant, la principale menace qui se profile à l'horizon est la fin du deuxième programme d'assouplissement quantitatif (« AQ »). La Réserve fédérale (la « Fed ») prévoit y mettre un terme en juin. Certains craignent qu'il en résulte une correction importante, mais nous croyons que les conséquences seront beaucoup moins néfastes que prévu.

La détérioration de la situation budgétaire en Europe constitue pour les marchés un motif d'inquiétude plus valable. Les probabilités de défaillance sont plutôt élevées en Grèce, en Irlande et au Portugal. Toutefois, l'incidence de défauts de paiement de la dette souveraine en Europe n'a pas à être catastrophique. Ces défauts de paiement contribueraient principalement à ralentir la croissance économique européenne, car les banques se focaliseraient sur leur recapitalisation et les gouvernements, sur les mesures d'austérité. En fait, la plupart des pays développés font face aux mêmes problèmes fondamentaux, à une échelle moindre (espérons-le) : comment contenir les excès budgétaires tout en stimulant la croissance économique ?

LA PÉRIODE DE BAISSÉ DU DOLLAR AMÉRICAIN SE POURSUIT POUR L'INSTANT

En cette dixième année de baisse du dollar américain, le « billet vert » est grandement sous-évalué. Cette faiblesse s'explique notamment par la fragilité de l'économie, le report constant des hausses de taux de la Fed, qui contraste avec le resserrement hâtif de la BCE, ainsi que les craintes d'alourdissement des déficits budgétaires. Toutefois, les probabilités d'un revirement de situation pour le billet vert au cours des douze prochains mois ont augmenté. Après tout, la fin du deuxième AQ coupera court à toute expansion du bilan de la Fed et on aura obtenu une liquidité maximale d'ici le 1er juillet. Par ailleurs, la crise européenne s'envenime à un moment où l'euro est très surévalué, en raison des primes de risque en Grèce qui ont doublé depuis un an et des désaccords sur les mesures à prendre pour trouver une solution convenable. Il est aussi très probable que d'ici la fin de l'été, les données américaines soient meilleures qu'escompté, car la révision à la baisse des prévisions facilite leur dépassement (un autre avantage éventuel pour le dollar US).

L'INFLATION RESTERA PROBABLEMENT ÉLEVÉE

L'inflation mondiale poursuit sa reprise et s'approche maintenant de son plus haut niveau depuis l'automne 2008. Bien que la hausse des prix des marchandises constitue actuellement l'un des principaux facteurs d'inflation, la pire menace réside dans les décisions des banques centrales. Certaines banques centrales semblent prêtes à reporter leur resserrement monétaire afin d'assurer la croissance, au prix d'un relent d'inflation dans quelques années. Inversement, l'argument clé de ceux qui disent que l'inflation mondiale ne deviendra pas impossible à maîtriser est le simple fait que la plupart des pays continuent de connaître un ralentissement économique important – un contexte défavorable aux tensions inflationnistes persistantes. Nous croyons que l'inflation restera probablement élevée tant que les effets de la hausse des prix des marchandises se feront sentir, mais il est peu plausible qu'elle devienne galopante.

LIMITES CLAIRES POUR LE CREUX DES TAUX DES OBLIGATIONS

Les taux directeurs quasi nuls et le regain d'inquiétudes sur la croissance ont permis le maintien de très faibles taux réels. D'après nos perspectives économiques, nous croyons que les taux des obligations sont déjà au plus bas de leur fourchette respective. La hausse des taux directeurs devrait causer une augmentation des taux des obligations à court terme durant la prochaine année. Cet accroissement variera certainement selon les pays ; la zone euro, le Royaume-Uni et le Canada ouvriront la voie, suivis des États-Unis au cours de 2012.

Notre prévision de hausse des taux des obligations à long terme dans tous les pays développés repose sur notre conviction que le ralentissement de l'économie en milieu de cycle n'annonce pas une autre récession. Nous entrevoyons des limites claires pour le creux des taux. Les taux des obligations à long terme

devraient subir des pressions à la hausse en raison de la normalisation des politiques ainsi qu'un autre accroissement découlant des anticipations inflationnistes et du début d'une augmentation graduelle pour refléter le risque souverain.

DÉFIS À COURT TERME POUR LES ACTIONS

Malgré la récente diminution de notre position en actions (voir plus loin), nous restons surpondérés dans ce volet pour deux raisons : valorisations raisonnables et croissance constante des profits. Le cours des actions reste sous la juste valeur marchande dans la plupart des pays développés, en dépit des énormes rendements obtenus depuis le creux du marché il y a deux ans. Les bénéfices sont aussi favorables, bien que les comparaisons sur 12 mois deviennent moins avantageuses vu l'augmentation des marges et des revenus depuis deux ans.

Nous entrevoyons deux défis à court terme pour les marchés boursiers. Le premier est lié aux prévisions de bénéfices qui sont actuellement plutôt optimistes. Jusqu'ici, les estimations générales ne semblent pas avoir entièrement intégré les révisions à la baisse des prévisions de croissance américaine et mondiale. Le second réside dans l'incertitude entourant la fin imminente du deuxième AQ. Après plusieurs trimestres de saine croissance, la barre a été relevée pour les marchés boursiers et les sociétés auront de plus en plus de difficulté à dépasser les attentes.

DIMINUTION DE LA POSITION EN ACTIONS, MAIS MAINTIEN DE LA SURPONDÉRATION

Compte tenu de la normalisation graduelle de l'économie mondiale et des valorisations relatives, notre portefeuille continue d'être surpondéré en actions et sous-pondéré en obligations. Après la pire période de 10 ans pour les actions par rapport aux obligations, les perspectives semblent nettement plus favorables aux actions qu'aux marchés à revenu fixe. Néanmoins, le nombre et l'ampleur des menaces pour le marché haussier des actions semble augmenter à l'approche de l'été. Bien que nous maintenions notre perspective favorable à long terme pour les actions, surtout par rapport aux obligations, il semble prudent de modifier notre profil de risque jusqu'à ce que l'horizon se dégage. Nous avons ainsi réduit de 2,5 %, à 58,5 %, la position en actions de notre portefeuille mondial équilibré, au profit des liquidités. Pour un portefeuille mondial équilibré, nous conseillons une pondération en actions de 58,5 %, au-delà de notre position neutre de 55 % (selon une fourchette permise de 40 % à 70 %). Nous conservons une légère sous-pondération en titres à revenu fixe, à 36,5 %, comparativement à une position neutre de 40 % (la fourchette acceptable étant de 30 % à 60 %). Les 5 % restants sont alloués aux liquidités.

Le document intégral Regard sur les placements mondiaux du Comité des stratégies de placement RBC, y compris la répartition de l'actif par profil d'investisseur recommandée et les définitions des profils d'investisseur, figure à la page Information sur les marchés sous l'onglet Marchés de votre site RBC Placements en Direct.



RBC Placements en Direct^{mc}



Sources Mixtes
 Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
 www.fsc.org Cert no. SW-COC-001290
 © 1996 Forest Stewardship Council

RBC Placements en Direct Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada.
^{mc} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

Utilisation sous licence. © Copyright 2011. Tous droits réservés.

Les renseignements fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) ont été tirés de sources que nous jugeons dignes de foi, toutefois aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite par RBC GMA, par RBC Placements en Direct Inc., par leurs sociétés affiliées ou par toute autre personne quant à l'exactitude, à l'intégralité ou au bien-fondé des renseignements obtenus auprès de tiers. Les opinions de RBC GMA représentent son appréciation en date du 14 juin 2011 ; elles sont modifiables sans avis et elles sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité à l'égard des erreurs ou omissions qui pourraient figurer dans les présentes.

Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs ne peuvent garantir leur exactitude ou leur intégralité. Cette publication ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprétée comme telle. Cette publication est fournie sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs n'assument quelque responsabilité que ce soit à l'égard de cette publication. Les portefeuilles de RBC Placements en Direct Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un plus grand risque que l'emploi de fonds existants seulement. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, vous serez tenu de rembourser le prêt et de verser des intérêts selon les modalités convenues, même si la valeur des titres achetés diminue.

Pour plus de renseignements sur nos produits et services, ou pour remplir une demande d'ouverture de compte, passez à une succursale de RBC Banque Royale, ou bien visitez notre site Web à www.rbcplacementsendirect.com. Pour obtenir des numéros antérieurs de notre bulletin, allez à l'adresse suivante : www.rbcplacementsendirect.com/directions. Pour toute demande de renseignements au sujet de votre compte, composez le numéro sans frais 1 800 769-2560.

* Membre - Fonds canadien de protection des éparagnants.